

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 31 DEC 2025

N° 25-01790 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, la candidate dont le nom suit, précédemment placée sur la liste d'attente au concours direct sans formation de recrutement de quinze(15) Techniciens Supérieurs en Géologie et Mines pour le compte du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières, session 2025, est déclarée admise en remplacement d'un candidat défaillant.

Il s'agit de :

**Admise**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	ZAMPALIGRE AMAL FAIZA	000099-614-03	B11203521	27/10/2001

Arrêté la présente liste à une(01) admise.

**Défaillant**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	TOUGFO OUELE ENOCK	000021-614-03	B8126210	24/01/2000

Arrêté la présente liste à un(01) nom.

La candidate déclarée admise est invitée à prendre attache avec la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (DRH/MEMC), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre et par délégation  
le Secrétaire Général

S. MAMY  
Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

